

Les projets communaux d'Archéologie des territoires dans les Pyrénées centrales : une expérience d'étude et de valorisation du patrimoine archéologique en milieu rural

The communal projects of archaeology of territories in the central Pyrenees: An experience of study and enhancement of archaeological heritage in rural areas

Clément VENCO

Résumé : Les problématiques liées à la connaissance et à la gestion du patrimoine archéologique par les communes rurales suscitent souvent des interrogations. Dans ce contexte, le sentiment d'éloignement vis-à-vis des acteurs de l'archéologie ne favorise pas l'appropriation de ces questions par les habitants et les équipes municipales. L'enjeu est pourtant de taille, puisque chaque territoire communal dispose de vestiges en élévation et/ou de sites archéologiques méconnus, dont l'intégrité est régulièrement mise à mal par les activités humaines ou les phénomènes naturels. Ce patrimoine archéologique rural, souvent ignoré par la communauté scientifique, suscite un grand intérêt chez les acteurs locaux (élus, associations, habitants) qui souhaitent fréquemment s'engager dans une démarche d'étude et de valorisation de ces sites. La mise en œuvre de ces projets nécessite cependant la création de synergies associant aux volontés locales une expertise scientifique et opérationnelle ainsi que le soutien financier des collectivités territoriales et des partenaires institutionnels.

Depuis 2020, plus d'une dizaine de projets d'étude et de valorisation du patrimoine portés et financés directement par des communes rurales ont déjà vu le jour dans les Pyrénées centrales (Haute-Garonne et Hautes-Pyrénées). Ces opérations archéologiques, qui s'inscrivent dans un programme de recherche diachronique dirigé par C. Venco (chercheur associé au laboratoire TRACES UMR 5608), ont pour objectif la documentation scientifique de sites protohistoriques, antiques, médiévaux et modernes en vue de leur mise en valeur à l'échelle du territoire. Ces recherches sont réalisées aux côtés de professionnels et d'étudiants, avec les équipes municipales et des habitants qui interviennent dans les différentes étapes du projet et bénéficient ainsi d'une formation aux méthodes de l'archéologie et à la protection du patrimoine.

Cette dynamique collective est en voie de pérennisation grâce à la constitution d'un solide réseau d'élus locaux à l'échelle du territoire et permet dès aujourd'hui une réappropriation directe par les communes et les habitants de leur patrimoine archéologique, ce qui est sans doute le meilleur garant de la conservation future de ces sites.

Mots-clés : Pyrénées centrales, territoire rural, commune, valorisation du patrimoine.

Abstract: The issues related to the knowledge and management of archaeological heritage by rural municipalities often raise questions. In this context, the feeling of estrangement from the actors of archaeology does not favor the appropriation of these questions by the inhabitants and the municipal teams. The challenge is nevertheless considerable since each communal territory has remains in elevation and/or unknown archaeological sites whose integrity is also regularly undermined by human activities or natural phenomena. This rural archaeological heritage, often ignored by the scientific community, actually arouses great interest on the part of local actors (elected officials, associations, inhabitants) who frequently wish to engage in a process of study and enhancement of these sites. The implemen-

tation of these projects requires, however, the creation of synergies associating with local wills scientific and operational expertise and financial support from territorial authorities and institutional partners.

Since 2020, more than a dozen heritage study and development projects directly supported and financed by rural municipalities have already been launched in the central Pyrenees (Haute-Garonne/Hautes-Pyrénées). These various archaeological operations which are part of a diachronic research program led by C. Venco (researcher associated with the laboratory TRACES UMR 5608) aim at the scientific documentation of protohistoric, antic, medieval and modern sites with a view to their development on a territorial scale. This research is carried out, alongside professionals and students, with the municipal teams and residents who are involved in the different stages of the project and thus benefit from training in archaeology methods and heritage protection.

This collective dynamic is on the way to sustainability thanks to the constitution of a solid network of local elected officials at the territorial level and allows from today a direct reappropriation by the municipalities and the inhabitants of their archaeological heritage which is undoubtedly the best guarantor of the future conservation of these sites.

Keywords: Central Pyrenees, rural territory, municipality, enhancement of heritage.

Les problématiques liées à l'étude, à la conservation et à la valorisation du patrimoine archéologique par les petites communes rurales suscitent bien souvent des interrogations, tant sur les procédures à suivre et la méthode à adopter pour la mise en œuvre de projets archéologiques que sur les éventuelles contraintes techniques, juridiques et financières qui en découlent. Dans ce contexte, le sentiment d'éloignement des territoires ruraux vis-à-vis des différents acteurs de l'archéologie – services de l'État, universités, professionnels – ne favorise pas la (ré)appropriation de ce patrimoine par les habitants et les équipes municipales, et peut constituer un redoutable frein au développement de ces projets à l'échelon communal. L'enjeu est pourtant de taille, puisque chaque territoire communal dispose généralement d'un ou de plusieurs sites archéologiques de natures très diverses (habitats, édifices culturels, espaces funéraires, bâtiments artisanaux, exploitations de matières premières, zones agricoles, aménagements fluviaux...), dont l'intégrité est par ailleurs régulièrement mise à mal par les activités humaines et/ou les phénomènes naturels. Ce patrimoine archéologique vernaculaire, relativement peu investi par la communauté scientifique, suscite néanmoins un grand intérêt de la part des acteurs locaux (élus, habitants, associations) qui, désireux d'en comprendre la signification précise mais aussi l'articulation avec l'histoire de leur territoire, souhaiteraient pouvoir s'engager dans une démarche d'étude et de valorisation de ces sites. Or, faute d'interlocuteurs clairement identifiés, cette volonté se heurte à des difficultés dans l'élaboration de ces projets qui peuvent apparaître complexes, notamment pour les petites communes, les poussant ainsi à renoncer, voir à se tourner vers des solutions peu en accord avec la rigueur scientifique et la réglementation en matière de conservation du patrimoine. En effet, la mise en œuvre de projets archéologiques intégrés et qualitatifs nécessite en amont la création de synergies à l'échelle du territoire associant aux initiatives locales l'expertise scientifique et opérationnelle d'un archéologue professionnel, l'accompagnement des services de l'État (DRAC-SRA), le soutien financier des collectivités territoriales, mais aussi une coordination étroite avec les acteurs du tourisme. Par conséquent, ces synergies doivent nécessairement s'inscrire dans la durée et impliquent une profonde connais-

sance, scientifique comme humaine, du territoire en question ainsi qu'un long travail d'insertion dans le tissu local ; soit un (ré)enracinement de la recherche archéologique dans les territoires ruraux.

1. LES PROJETS COMMUNAUX D'ARCHÉOLOGIE DES TERRITOIRES RURAUX DANS LES PYRÉNÉES CENTRALES

Dans les Pyrénées centrales (Haute-Garonne et Hautes-Pyrénées), quatorze projets d'étude et de valorisation du patrimoine archéologique ont été engagés depuis 2021 par de petites communes rurales¹ hébergeant entre cinquante et cinq cents habitants sur un espace réduit correspondant au territoire de l'ancienne cité des Convènes (fig. 1 et fig. 2). L'originalité de ces projets archéologiques est qu'ils procèdent de la volonté initiale des communes qui ont donc entrepris de porter et de financer directement l'ensemble des opérations liées à leur projet. Concernant le plan de financement, comme pour les autres types de travaux communaux, elles vont chercher le soutien financier à hauteur de 80 % maximum de l'État – Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT), Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), Fonds d'aménagement rural (FAR)... –, des collectivités territoriales – région, départements, communautés de communes –, mais aussi de partenaires moins habituels – Parcs naturels régionaux (PNR), direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), Office nationale des forêts (ONF)... –. Le volet accueil et assurance des étudiants en formation et des bénévoles lors des chantiers est pris en charge par l'association Archéologie des Pyrénées centrales, qui apporte un soutien logistique et administratif à de nombreux projets de recherches archéologiques dans les Pyrénées centrales, et parfois au-delà². Ces projets communaux d'Archéologie des territoires ruraux s'articulent autour du principe suivant : « Étudier et conserver pour valoriser. » Ils ont donc pour objectifs l'étude archéologique de sites protohistoriques, antiques, médiévaux ou modernes et leur réhabilitation en

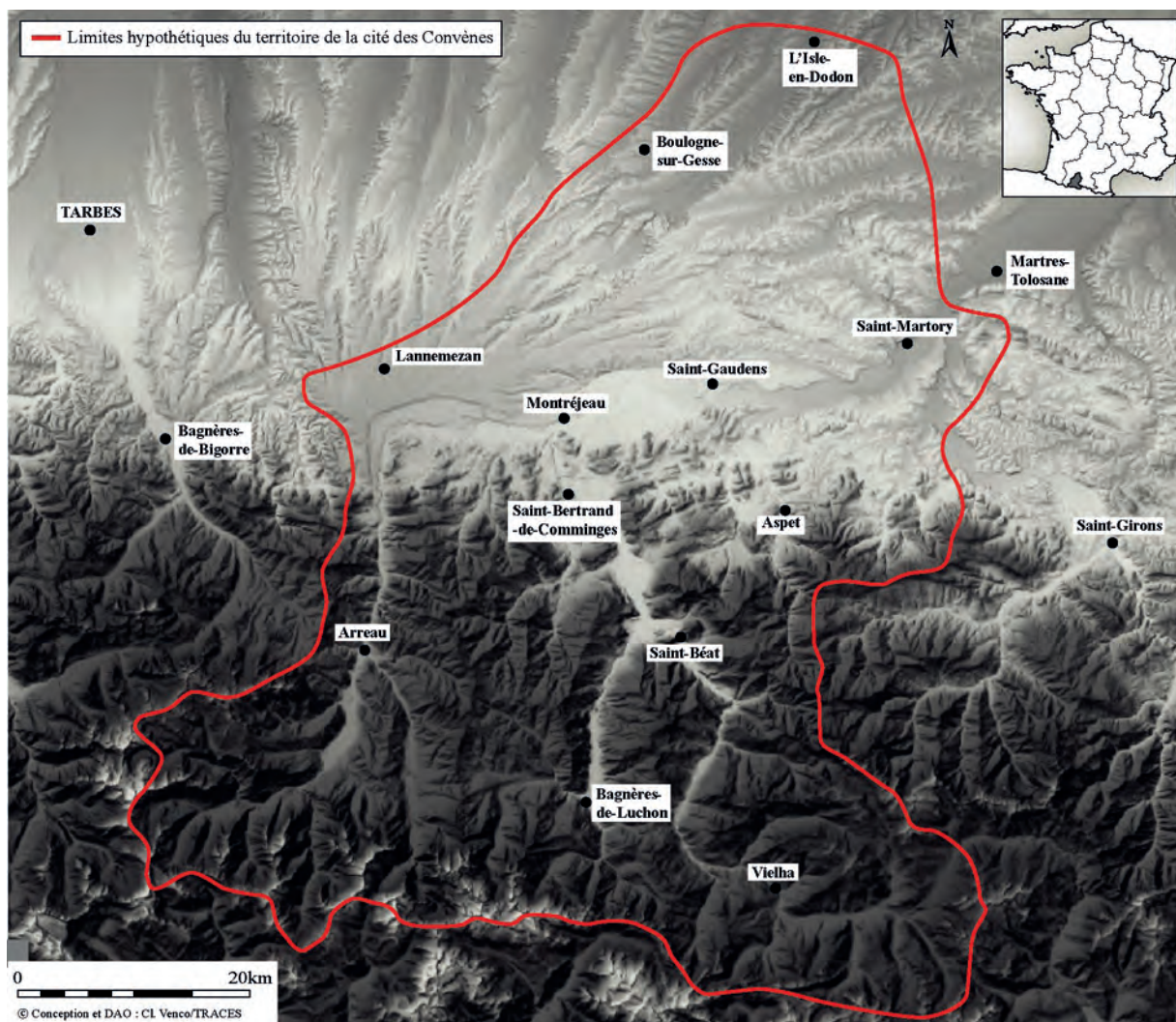


Fig. 1 – Localisation de la zone d'intervention (DAO C. Venco).

Fig. 1 – Location of the intervention area (CAD C. Venco).

vue d'une mise en valeur douce à travers la mise en place de supports de médiation *in situ* et la création de circuits de randonnée thématiques à l'échelle du territoire. Ils permettent ainsi de faire intervenir ensemble sur le terrain, par l'intermédiaire d'opérations archéologiques variées, puis en laboratoire, lors des phases d'étude et d'analyse, des chercheurs professionnels – archéologues, anthropologues funéraires, topographes, spécialistes –, des étudiants en formation (dans le cadre de stages conventionnés), mais aussi des bénévoles locaux. Ces recherches sont également réalisées en lien étroit avec les équipes municipales, les groupes scolaires locaux et les acteurs du tourisme qui ont vocation à intervenir dans les différentes étapes du projet et bénéficient ainsi en retour d'une sensibilisation aux méthodes de l'archéologie et à la protection du patrimoine.

1.1. Étudier...

Le volet « Recherche » des projets communaux est centré sur la documentation scientifique des sites sélectionnés, puis sur leur mise en perspective avec le

contexte archéologique connu à l'échelle du territoire. Il s'agit majoritairement de sites archéologiques déjà identifiés comme tels par les habitants – par tradition orale, observations de terrain ou fouilles anciennes –, mais dont l'interprétation, en l'absence de données fiables, se limite bien souvent à un récit approximatif aux accents légendaires. D'autres sites sont en revanche complètement méconnus localement et ont pu être repérés lors de travaux plus ou moins récents effectués dans le cadre de recherches universitaires (masters, thèses, prospections inventaires, PCR...). Il arrive également, en l'absence de sites connus, que les communes financent en amont un bilan archéologique comprenant un état des connaissances et des prospections pédestres afin de mettre au jour de nouvelles occupations sur le territoire communal.

Qu'il s'agisse d'anciens édifices en ruine ou encore en élévation – en particulier des églises rurales –, d'établissements de hauteur cachés dans la forêt ou d'occupations de plaine simplement trahies par la présence de mobilier archéologique dans les labours, l'enjeu des études archéologiques est d'abord de parvenir à dater et à caractériser ces sites afin d'en proposer une première lecture

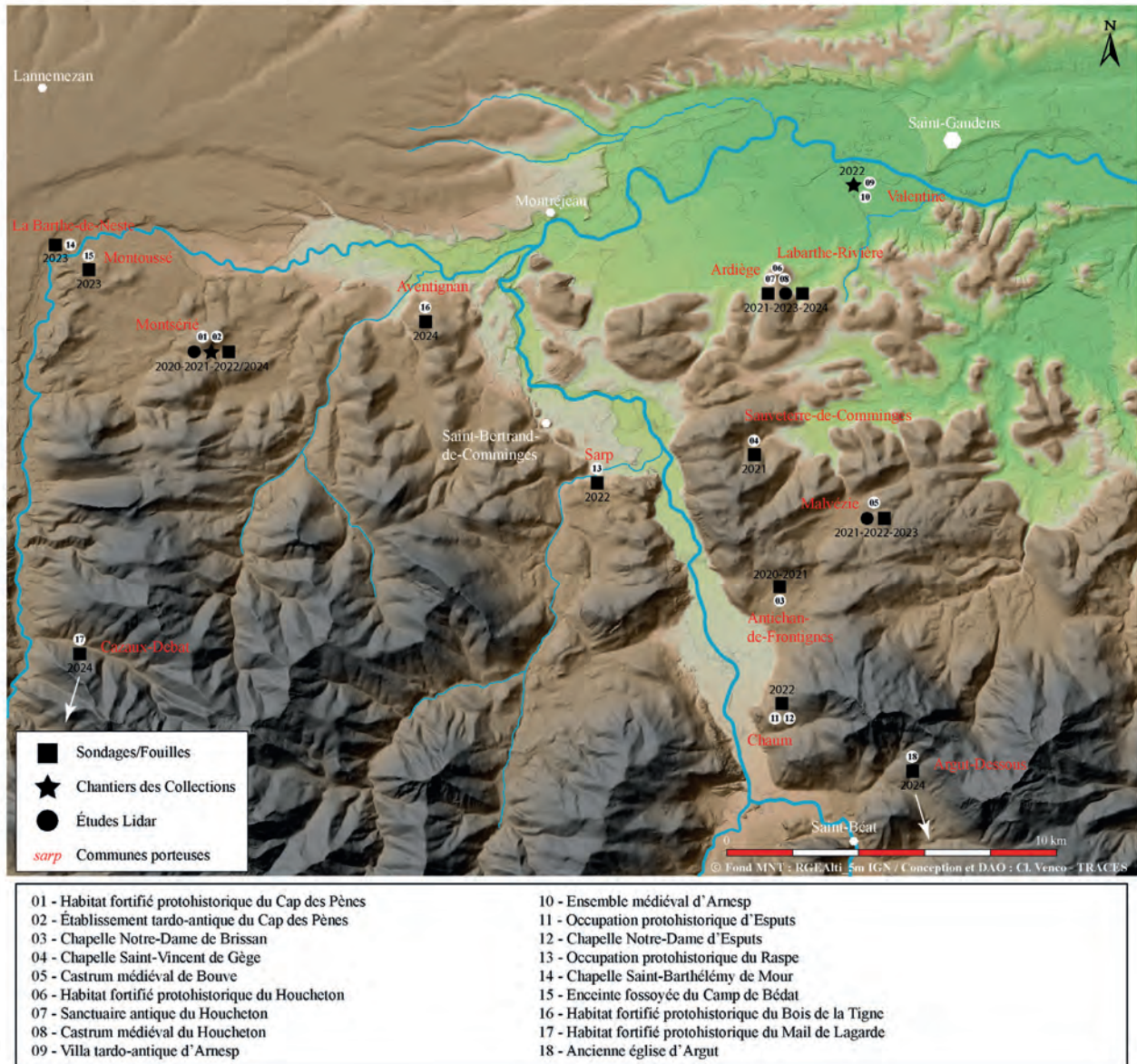


Fig. 2 – Carte des opérations archéologiques communales entre 2021 et 2024 (DAO C. Venco).

Fig. 2 – Map of municipal archaeological operations between 2021 and 2024 (CAD C. Venco).

synthétique (chronologie, emprise, fonction) restituable tant aux habitants, aux élus et aux acteurs du tourisme qu'à la communauté scientifique.

En fonction de l'état initial des connaissances sur le site, plusieurs types d'opérations archéologiques peuvent être mis en œuvre dans le cadre des projets communaux (fig. 3 à fig. 6) : « chantiers des collections » (inventaires) ; prospections pédestres ; prospections géophysiques ; acquisition Lidar et télédétection ; sondages ou fouilles programmées. Ces opérations font systématiquement l'objet d'une demande d'autorisation spécifique auprès du service régional de l'Archéologie. Entre 2021 et 2024, quatorze sites archéologiques ont bénéficié d'une ou de plusieurs opérations archéologiques (Venco, 2021b, 2021c, 2022a, 2022b, 2023a, 2023b, 2023c, 2023d, 2024b, 2024c, 2024d et 2024e ; Venco et Jardin, 2021 et 2022), soit dans le détail : quatorze campagnes de son-

dages, une fouille programmée, quatre études Lidar et deux chantiers des collections.

En plus des équipes municipales, les habitants intéressés par le projet se déroulant sur leur commune sont directement impliqués dans cette phase d'étude, surtout lors du travail préparatoire où ils participent activement aux recherches documentaires (dépouillement des archives communales, compilation de la littérature locale et recueil d'informations orales), mais également aux prospections pédestres (identification des sites, ramassage de mobilier archéologique en surface, relevé GPS des structures...). Ils interviennent aussi lors des fouilles, mais de manière plus ponctuelle, essentiellement dans le cadre des dégagements de bâti sur les sites médiévaux. Ce fut notamment le cas pour le castrum de Bouve, à Malvezie (31), mais aussi pour la chapelle Notre-Dame d'Esputs, à Antichan-de-Frontignes (31), où l'essentiel



Fig. 3 – Le site de la chapelle Notre-Dame de Brissan à Antichan-de-Frontignes (31 ; cliché C. Venco).
Fig. 3 – The site of the chapel Notre-Dame de Brissan in Antichan-de-Frontignes (31 ; photo C. Venco).



Fig. 4 – Le site de l'ancienne église d'Argut-Dessous (31 ; cliché C. Tardón Tornamira).
Fig. 4 – The site of the old church of Argut-Dessous (31 ; photo C. Tardón Tornamira).

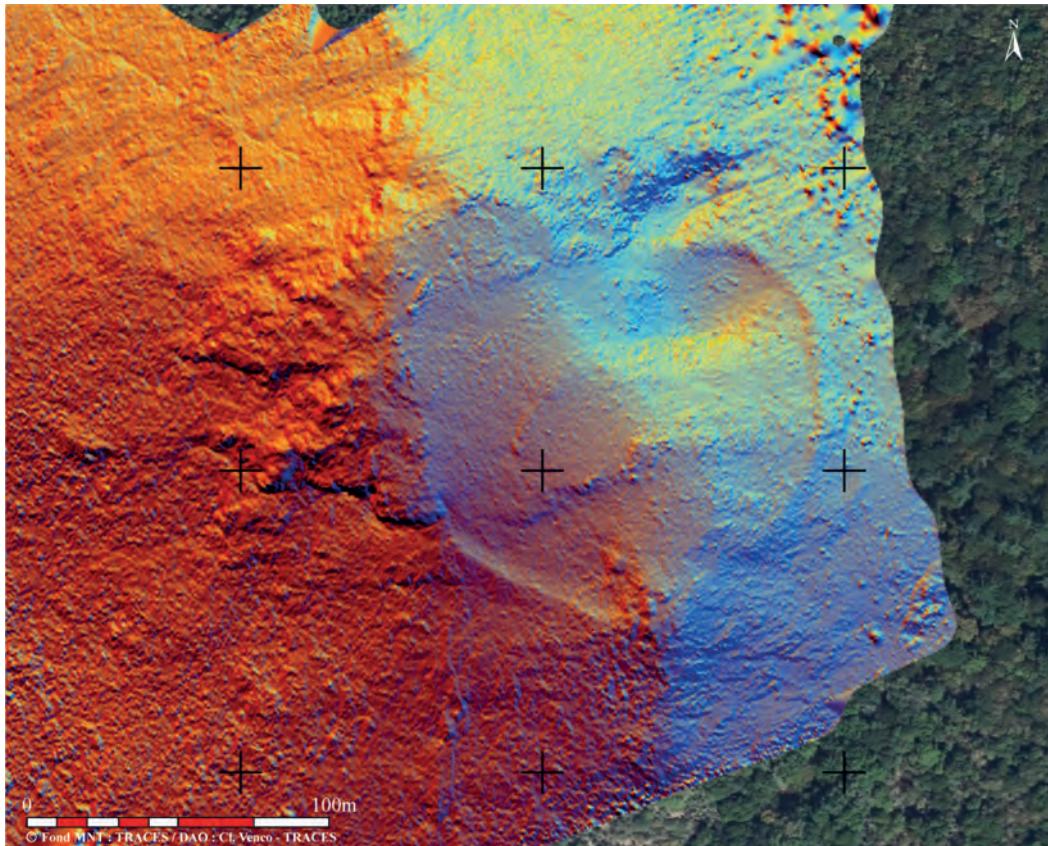


Fig. 5 – Relevé Lidar de l’habitat de hauteur protohistorique du Bois de la Tigne à Aventignan (65 ; traitement N. Poirier, CNRS TRACES).

Fig. 5 – Lidar survey of the protohistoric habitat of the Bois de la Tigne in Aventignan (65 ; treatment N. Poirier, CNRS TRACES).



Fig. 6 – Vue du réduit fortifié du castrum médiéval de Bouve à Malvezie (31 ; cliché C. Venco).

Fig. 6 – View of the fortified redoubt of the medieval castrum from Bouve to Malvezie (31 ; photo C. Venco).

du travail de documentation des structures maçonnées a été réalisé par des habitants. En revanche, la fouille stratigraphique est jusqu'à présent réservée aux étudiants en formation. Néanmoins, la forte demande des habitants dans ce domaine nous enjoint à développer dans les années à venir des formules permettant de mieux les intégrer à la phase de fouille sans pour autant affaiblir l'offre de formation universitaire.

D'un point de vue scientifique, ces recherches se situent dans la continuité des travaux réalisés entre 2016 et 2020 dans le cadre du doctorat d'archéologie réalisé par C. Venco sur les Pyrénées garonnaises (Venco 2024a). Afin de conserver leur cohérence scientifique et de bénéficier d'une évaluation régulière de la part des autres collègues archéologues, notamment grâce aux avis CTRA, ces travaux se poursuivent depuis 2021 au sein d'une prospection thématique pluriannuelle assortie de sondages, consacrée aux dynamiques de peuplement en territoire convène, de la Protohistoire à la fin du Moyen Âge (Venco, 2022, 2023^e et 2024f), dans laquelle est intégré l'ensemble des opérations archéologiques réalisées avec les communes. Ces recherches s'articulent autour de trois principaux axes thématiques :

- dynamique des établissements de hauteur sur la longue durée ;
- mutation des réseaux d'habitat de l'Antiquité à la fin du Moyen Âge ;
- genèse et évolution des églises rurales de l'Antiquité tardive à l'époque moderne.

Les résultats de ces opérations archéologiques communales ont déjà donné lieu à la publication de plusieurs articles dans des revues spécialisées. Ils viennent aussi alimenter régulièrement d'autres programmes de recherche universitaires, comme le PCR « EAURIGINES »³, le PCR « Saint-Bertrand-de-Comminges/Valcabrère »⁴, le PCR « FORTIPOLIS »⁵, le PCR sur les campagnes d'Aquitaine durant l'Antiquité⁶ ou encore le Défi clé de la région Occitanie Sciences du passé « OCCIDUNUM »⁷.

1.2. Conserver...

Le volet « Conservation et Réhabilitation » intervient en amont et en aval des opérations archéologiques, et présente plusieurs aspects. Du point de vue de la propriété, la grande majorité des sites concernés se situent sur des parcelles communales. Sans en être la condition *sine qua non*, cette configuration facilite largement la réalisation des projets archéologiques et la gestion future des sites dans la mesure où ces derniers sont de ce fait déjà intégrés au domaine public. Dans les cas où il s'agit de parcelles privées, les communes peuvent engager une démarche d'acquisition desdites parcelles ; celle-ci est alors comprise dès l'origine dans le projet d'étude et de valorisation du site sous la forme d'un rachat, d'une donation ou à la suite d'une procédure d'abandon manifeste (arrêté préfectoral)⁸. En ce sens, ce patrimoine communal bénéficie d'un premier niveau de protection juridique, d'autant que les communes n'hésitent alors pas à prendre des arrêtés

municipaux (fig. 7) : ces derniers, affichés sur les sites, rappellent quelques articles essentiels de la réglementation sur le patrimoine (dégradations, détecteurs à métaux, prélèvements de mobilier, fouilles sauvages...). De plus, cette possession des sites archéologiques directement par les communes, couplée à l'investissement financier et matériel consenti par ces dernières pour l'étude et la valorisation de ce patrimoine rural, favorise le sentiment de leur réappropriation par la communauté et entraîne une forme de responsabilité collective vis-à-vis d'eux, qui débouche ainsi sur une surveillance partagée.

Toujours en amont des opérations archéologiques, les projets communaux permettent aussi la réhabilitation des sites. Pour ceux situés sur les reliefs boisés, qui représentent plus de la moitié des projets, des accès sont aménagés par les municipalités, avec la création de sentiers ou la réouverture d'anciens chemins communaux. Si cela est nécessaire, les sites sont débroussaillés et désencombrés pour en faciliter l'accès, d'abord aux équipes de fouille, puis, à terme, aux visiteurs. La gestion et l'entretien des sites et des chemins d'accès sont ensuite assurés sur le long terme par les employés communaux et/ou cantonaux. Pour les bâtiments en ruine – principalement des églises rurales –, les sites, qui servaient parfois de décharge sauvage, sont nettoyés et sécurisés sans toucher aux niveaux archéologiques. L'ensemble de ces travaux de réhabilitation des sites archéologiques est réalisé par les employés communaux et/ou par les habitants dans le cadre de chantiers participatifs et en présence de l'archéologue responsable du projet.

À la suite des interventions archéologiques, les sites sont remis en l'état, et les sondages sont rebouchés. Lorsque cela semble nécessaire, et en accord avec les services de la DRAC, certains bâtiments peuvent faire l'objet d'une stabilisation (fig. 8), avec la dévégétalisation des murs et le dépôt d'une couche sacrificielle réalisée à la chaux par des maçons tailleurs de pierre, spécialistes de la restauration du bâti ancien. Au même titre que les opérations archéologiques ou le rachat éventuel des parcelles, ces travaux de restauration sont intégrés dès l'origine au projet d'étude et de valorisation porté par la commune.

Du point de vue institutionnel, ces projets communaux coordonnés sur un espace restreint contribuent à alimenter de manière significative la carte archéologique de territoires souvent mal référencés dans les bases de données et permettent d'orienter les services de l'État (DRAC) dans le suivi des travaux d'aménagement ou lors de l'élaboration des plans locaux d'urbanisme (PLU), notamment à travers la mise en place d'une zone de prescription archéologique (ZPPA).

1.3. Pour valoriser

Le volet « Valorisation » des projets communaux d'Archéologiques des territoires combine à la fois des actions de médiation scientifique à destination du grand public et une démarche concertée de mise en valeur des sites. La première phase, centrée sur la médiation scientifique, se déroule pendant et autour des opérations



Fig. 7 – Arrêté municipal affiché sur le site du castrum de Bouve par la commune de Malvezie (31 ; cliché commune de Malvezie).

Fig. 7 – Municipal decree posted on the site of the castrum de Bouve by the commune of Malvezie (31; photo municipality of Malvezie).



Fig. 8 – Stabilisation en cours des ruines de la chapelle Notre-Dame de Brissan (31 ; cliché C. Venco).

Fig. 8 – Ongoing stabilization of the ruins of the Notre-Dame de Brissan chapel (31; photo C. Venco).

archéologiques elles-mêmes. Aux habituelles visites de fin de chantier, parfois dans le cadre des Journées nationales de l'archéologie (JNA) ou des Journées européennes du patrimoine (JEP), s'ajoutent ici des visites et/ou des ateliers durant la fouille pour les écoles primaires des environs (fig. 9 et fig. 10). Ces ateliers *in situ*, qui comprennent la manipulation (céramiques, restes fauniques...) et/ou la fabrication (fibules, briques en terre crue...) de matériel archéologique, sont réalisés en partenariat avec l'association Grottes et Archéologies⁹. Plus d'une vingtaine de classes de primaire ont ainsi pu bénéficier gratuitement de cette offre depuis 2021. Avec la pérennisation des études archéologiques sur le territoire dans le cadre des opérations communales, des projets pédagogiques pluriannuels sont aussi en cours d'élaboration avec certains établissements scolaires du primaire et du secondaire afin de mieux intégrer les données archéologiques locales aux programmes d'histoire et de sensibiliser les élèves aux métiers de l'archéologie. De plus, des journées de découverte et de formation aux enjeux et aux méthodes de l'archéologie sont régulièrement proposées aux structures intervenant sur le territoire dans les secteurs du patrimoine et du tourisme (archives départementales, musées, offices de tourisme...). Elles

se traduisent par l'accueil sur le terrain de tout ou partie des agents de la structure pour des journées qui allient une réflexion commune autour des questions de mise en valeur des sites archéologiques et une mise en situation concrète par une première expérience de fouille. Ce dispositif mis en place récemment a déjà permis d'accueillir dix agents des Archives départementales des Hautes-Pyrénées de Tarbes et deux agents du Musée archéologique de Montmaurin en 2024. Enfin, à la suite de la remise du rapport d'opération, une conférence de restitution des résultats de l'étude archéologique est systématiquement organisée dans la salle des fêtes de la commune (fig. 11). Ces manifestations rencontrent un très large succès, avec en moyenne un public de quatre-vingts personnes, et permettent, à l'issue de la présentation, un temps d'échange souvent très constructif avec les habitants autour du patrimoine rural et de sa conservation. À l'échelle du territoire, et pour un public plus averti, des communications synthétiques par période ou sur des sujets spécifiques sont aussi régulièrement proposées dans le cadre de cycles de conférence organisés par le Musée archéologique départemental de Saint-Bertrand-de-Comminges, les archives départementales ou encore la Société des études du Comminges.



Fig. 9 – Visite scolaire lors de la fouille sur la chapelle Notre-Dame de Brissan (cliché A. Roger).
Fig. 9 – School visit during the excavation of the Notre-Dame chapel in Brissan (31; photo A. Roger).



Fig. 10 – Atelier pédagogique réalisé par l'association Grottes et Archéologies sur le site du Cap des Pênes à Montsérié (65 ; cliché A. Roger).

Fig. 10 – Educational workshop conducted by the Association Grottes et Archéologies on the site of Cap des Pênes in Montsérié (65; photo A. Roger).



Fig. 11 – Conférence de restitution de l'opération archéologique sur la chapelle Notre-Dame d'Esputs dans la salle des fêtes de Chaum (31 ; cliché commune de Chaum).

Fig. 11 – Conference on the restitution of the archaeological operation on the Notre-Dame d'Esputs chapel in the village hall of Chaum (31; photo municipality of Chaum).

La seconde phase intervient en aval des opérations archéologiques et concerne plus spécifiquement l'aménagement et la « mise en tourisme » des sites. Cette phase, qui débute en moyenne dans les deux ou trois ans après la réalisation de l'opération archéologique, vient seulement d'être engagée sur les premiers sites documentés en 2021 et 2022. Des réunions de travail sont encore en cours entre les différents partenaires (communes, offices de tourisme, départements, PNR...) afin de concevoir les outils de médiation ; les premières réalisations devraient voir le jour sur les sites dans le courant de l'année 2025. L'objectif est ici de proposer une valorisation douce et résiliente, destinée tant aux habitants du territoire qu'aux visiteurs de passage, et basée sur le principe de sites archéologiques ouverts. À l'échelle du site, des panneaux explicatifs reprenant les données scientifiques et les principales étapes de l'enquête archéologique seront implantés sur différents points d'intérêt, en fonction de la nature et de l'importance du site. Des QR Codes donneront également accès à des informations complémentaires accessibles en téléchargeant les rapports des opérations ou des articles connexes. Des sentiers de visite – randonnée pédestre et VTT – sont en cours d'aménagement et de balisage pour offrir un accès libre aux sites. Lorsque les contraintes topographiques le permettront, certains sites archéologiques seront reliés en eux par des circuits proposant une approche thématique à l'échelle du territoire – habitats de hauteur protohistoriques, églises rurales, habitats médiévaux... Ces sentiers de site et ces circuits thématiques bénéficieront ensuite d'un référencement au niveau des offices de tourisme et d'une présentation synthétique sur des plaquettes à la disposition du grand public.

Malgré le caractère communal de chacun des projets archéologiques, la nécessité de concevoir cette valorisation des sites de manière concertée à l'échelle du territoire est rapidement apparue aux différents partenaires comme la condition du succès et de la pérennisation de cette démarche. Deux acteurs jouent ici un rôle prépondérant dans l'élaboration et la coordination du processus de mise en valeur des sites. Le premier acteur se trouve être le Parc naturel régional Comminges Barousse Pyrénées, encore au stade de la préfiguration et qui verra le jour officiellement début 2026, qui, en plus d'apporter un soutien ponctuel à certaines opérations archéologiques, assure pour les communes qui en dépendent la conception et la pose des outils de médiation sur *in situ*, offrant ainsi une homogénéité appréciable dans la présentation des données et une charge graphique commune. Le second acteur est la communauté de communes qui, sans nécessairement toujours posséder la « compétence patrimoine », coordonne néanmoins la diffusion de l'information et de l'offre de visite grâce aux offices de tourisme et constitue un lieu d'échange privilégié entre les équipes municipales autour des questions liées à l'étude, à la conservation et à la valorisation du patrimoine. Certaines communautés de communes étudient même actuellement la possibilité de rationaliser la réalisation des projets communaux dans un souci de planification à moyen terme d'une politique

de réappropriation du patrimoine archéologique rural à l'échelle du territoire.

Dernier point, les résultats de ces opérations archéologiques communales permettent aussi d'augmenter sensiblement la matière disponible pour les musées du territoire, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives pour la création d'expositions temporaires ou la réactualisation d'expositions permanentes. Ainsi, dans le cadre du renouvellement de l'exposition permanente du Musée archéologique départemental de Saint-Bertrand-de-Comminges (31), initialement centrée sur l'agglomération antique et la ville médiévale, une section consacrée au territoire de la cité de la Protohistoire au milieu du Moyen Âge sera présentée dès le printemps 2025, essentiellement à partir des données récentes des opérations archéologiques communales. Par ailleurs, d'autres projets d'exposition sont en cours d'élaboration avec différentes structures muséales des Pyrénées centrales.

2. RETOUR D'EXPÉRIENCE ET ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION

La mise en œuvre des projets communaux d'Archéologie des territoires ruraux dans les Pyrénées centrales depuis déjà quatre années offre à présent la possibilité de proposer un premier retour d'expérience et d'esquisser quelques éléments de réflexion sur les perspectives de structuration et de pérennisation de la démarche sur le long terme.

2.1. Un vecteur de « patrimonialisation » des territoires ruraux

Force est d'abord de constater que ces projets communaux ont suscité un réel engouement à l'échelle du territoire, tant auprès des élus que des habitants, dans un secteur certes déjà familiarisé avec l'archéologie par la proximité de l'agglomération antique et médiévale de Lugdunum – Saint-Bertrand-de-Comminges, fouillée depuis les années 1920, mais où les recherches semblaient jusqu'alors réservées uniquement aux « grands sites » et où le tissu associatif consacré au patrimoine archéologique demeurait assez mince¹⁰. Impulsé à l'origine par un petit groupe de maires passionnés d'archéologie¹¹, le succès des premières opérations archéologiques a permis de faire rapidement tache d'huile auprès des communautés voisines en montrant de manière concrète la possibilité offerte aux communes rurales de se saisir enfin de ce « petit patrimoine » dans le cadre d'une démarche qualitative associant étude, conversation et valorisation. Une dynamique qui aboutit aujourd'hui à la constitution d'un solide réseau d'élus locaux sensibilisés aux enjeux de l'archéologie et qui introduisent dorénavant les questions patrimoniales dans les différentes instances décisionnaires du maillage territorial. Le développement d'une pratique collective de réappropriation du patrimoine local dans le cadre d'une démarche proactive de la part des

communes favorise aussi la conception et la coordination d'une nouvelle politique patrimoniale au niveau inter-communal jusqu'ici souvent consacrée, faute de mieux, à la restauration des calvaires, des lavoirs et des églises de village. Un processus vertueux de « patrimonialisation » des territoires ruraux par eux-mêmes, gage sans doute de pérennité et de résilience, qui participe au renforcement de la cohésion de ces derniers autour d'une histoire commune désormais clairement ancrée dans le paysage. Le corollaire de ce processus étant l'essor et la structuration progressive sur le territoire des démarches participatives autour du patrimoine archéologique qui passe notamment par une demande accrue des habitants d'être intégrés à la dynamique de recherche et aux différents projets de valorisation : création d'associations locales en lien avec l'entretien et la protection des sites étudiés, demande de formations grand public aux métiers de l'archéologie, constitution d'un groupe de veille archéologique lors travaux d'aménagements, mise en place de « chantiers histoire » (dépouillement des archives communales) en partenariat avec les archives départementales...

Ces projets archéologiques communaux constituent également un outil privilégié pour le développement et l'aménagement du territoire, en particulier dans les secteurs de montagne où ces dernières années les acteurs politiques et économiques sont à la recherche de solutions de remplacement pour les stations de ski et le tout sport d'hiver. Une nécessaire diversification de l'offre touristique et culturelle pour laquelle le patrimoine archéologique vernaculaire mis en valeur de manière douce par les communes rurales pourrait s'avérer un levier essentiel, par ailleurs en phase avec la demande actuelle d'une relocalisation des loisirs, qui permettrait aussi une répartition plus équilibrée des points d'intérêt au sein des territoires. En effet, sur la base des opérations archéologiques communales, qui fournissent ici la matière nécessaire à la connaissance minimale des sites, une multitude de projets patrimoniaux et d'actions de médiations scientifiques peuvent être envisagés sur le territoire par les différents acteurs du tourisme et du patrimoine : expositions, ateliers et conférences, visites guidées, sentiers de randonnée archéologiques et forestiers, manifestations culturelles... Ainsi, la recherche archéologique programmée, ici financée à l'échelon territorial, est considérée comme un préalable à la réappropriation du patrimoine par les communes et les habitants : étudier pour restituer et valoriser. Dans cette perspective, en plus des partenaires habituels de l'archéologie programmée (DRAC, région, département) dans le cadre des lignes budgétaires du patrimoine, d'autres partenariats, parfois inattendus, peuvent être noués localement autour des projets archéologiques communaux au titre du développement touristique ou de l'aménagement du territoire : la DREAL, le conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), l'ONF, le syndicat mixte d'Études et d'Aménagement de la Garonne (SMEAG), les communautés de communes, le Parc naturel régional Comminges Barousse Pyrénées ou encore le Pays d'art et d'histoire des vallées d'Aure et du Louron. Une diversité

des partenariats qui témoigne de l'intérêt suscité par cette démarche au sein des territoires ruraux.

2.2. Des occasions à saisir pour les acteurs de l'archéologie

La structuration d'une dynamique de réappropriation du patrimoine local à travers les projets communaux d'Archéologie des territoires dans les Pyrénées centrales se présente aussi comme un laboratoire d'expérimentation privilégié pour le développement d'une archéologie plus horizontale et mieux intégrée au sein des territoires ruraux. Une forme de relocalisation de la recherche qui présente de nombreux avantages pour la communauté scientifique et constitue à n'en pas douter une réelle chance à saisir pour les différents acteurs de l'archéologie.

Du point de vue scientifique d'abord, cette démarche génère une production non négligeable de données archéologiques inédites sur un espace géographique relativement restreint et dans un temps limité. Elle contribue également à combler un certain déséquilibre territorial de la recherche universitaire qui n'est pas ici compensé par l'archéologie préventive. Sans compter les occupations mises au jour en prospection, les quatorze sites ayant fait l'objet d'au moins une opération archéologique ont ainsi bénéficié d'une synthèse sur ces quatre dernières années. Cette concentration de données nouvelles, souvent de même nature et de même niveau d'analyse eu égard à l'homogénéité des méthodes d'investigation employées – essentiellement des sondages et des études Lidar –, autorise ainsi la mise en place d'études sérielles et favorise l'élaboration de synthèses thématiques à moyen terme sur des territoires souvent marqué jusqu'alors par l'absence de données archéologiques. À titre d'exemple, cinq articles ont déjà été publiés dans des revues spécialisées à partir des données issues des projets communaux (Venco, 2021 et 2022c ; Creissen et Venco, 2023 ; Vaquer, Venco *et al.*, 2023 ; Schenck-David et Venco, à paraître) et plusieurs autres sont en cours de rédaction. Le caractère diachronique et multiscalaire de ces recherches donne l'occasion d'étudier un éventail assez varié de sites archéologiques sur plusieurs périodes – Protohistoire, Antiquité, Moyen Âge –, mais aussi d'aborder les questions de dynamiques de peuplement sur la longue durée. Ce foisonnement d'études archéologiques au niveau local a également favorisé le développement de programmes collectifs de recherche de plus grande envergure et initié ainsi des boucles de rétroaction dynamiques à l'échelle des Pyrénées centrales¹².

De plus, dans un contexte de réduction des fouilles programmées à l'échelle nationale, et avec un nombre assez limité de chantiers estivaux dans le Sud-Ouest pour les périodes historiques, les opérations archéologiques menées en territoire convène dans le cadre des projets communaux représentent une offre de formation régulière et particulièrement attractive pour les étudiants en archéologie à l'échelle régionale, avec entre douze et quinze semaines de fouille par an, réparties sur quatre

ou cinq chantiers, soit en moyenne quarante-cinq étudiants accueillis chaque année. La variété des sites et des périodes proposés – établissements de hauteur, églises rurales, habitats, sanctuaires... – permet aussi de diversifier la formation aux méthodes de l'archéologie et constitue une ressource locale pour des sujets de master. Si des liens particuliers sont déjà noués avec les universités de Bordeaux Montaigne, de Toulouse Jean-Jaurès et de Pau, un renforcement de la coopération avec ces différents pôles universitaires permettrait sans doute à l'avenir d'optimiser l'offre de formation générée par les projets communaux dans les Pyrénées centrales.

Concernant les services de l'État, et plus spécifiquement le service régional de l'Archéologie, cette démarche permet, en plus de l'enrichissement continu de la carte archéologique, un renforcement des liens, à bien des égards trop souvent distendus, entre la DRAC et les collectivités territoriales, et plus spécifiquement les communes qui sont en première ligne sur les questions de conservation et de valorisation du patrimoine mais aussi dans l'application des politiques publiques d'aménagement du territoire. Les archéologues qui interviennent dans le cadre des projets communaux se positionnent aussi dans une démarche d'accompagnement et d'aide à la décision en matière de gestion du patrimoine rural auprès des collectivités territoriales et constituent ainsi une courroie de transmission essentielle entre les services de l'État et les communes. Ce lien de confiance, au plus près des acteurs locaux, permet en retour de fluidifier les remontées d'information lors des travaux d'aménagements par la mise en place d'une veille archéologique sur le territoire ; il favorise également l'exhumation de collections archéologiques issues de fouilles anciennes ou le dépôt de mobilier provenant de découvertes fortuites. Il participe *in fine* à diffuser sur le territoire une forme d'acceptation sociale des normes et des pratiques de l'archéologie, gage à l'avenir d'une meilleure prise en compte du code du patrimoine par les communes.

De manière plus prosaïque, les projets communaux peuvent constituer, au prix d'un enracinement pérenne des chercheurs sur un territoire donné, un mode de financement alternatif pour la recherche archéologique programmée. Concernant ces modalités, les différents plans de financement adoptés depuis quatre ans par les communes pour les opérations archéologiques témoignent d'un positionnement de l'État et des collectivités territoriales autour de la notion d'équilibre des territoires afin de pallier un déficit des aménagements culturels dans les zones rurales. En effet, pour les petites communes ne disposant généralement pas d'équipements culturels et sportifs (gymnase, stade, salles de spectacle, bibliothèques...), la mise en valeur d'un site patrimonial (rachat des parcelles, stabilisation des vestiges, création des sentiers, signalétique...) de même que l'étude archéologique préalable sont alors considérées comme un projet d'aménagement à part entière qui peut alors être inscrit au titre des investissements. Concrètement, dès lors qu'une commune dépose directement un projet archéologique – c'est aussi le cas pour une communauté de communes,

avec le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) –, cette dernière peut mobiliser à hauteur de 80 % du coût total, en complément ou en remplacement des subventions traditionnellement allouées aux opérations programmées (région, département), des lignes budgétaires fléchées sur l'aménagement du territoire¹³. Par ailleurs, le portage par la commune assure sa participation financière à hauteur d'au moins 20 % du coût total. En revanche, ce format interdit de solliciter le service régional de l'Archéologie, qui ne peut pas subventionner directement les collectivités territoriales. Jusqu'à présent, les financements sur les opérations archéologiques communales se sont répartis de la manière suivante : communes ou PETR (20 % à 40 %) ; aménagement du territoire (30 % à 50 %) ; valorisation du patrimoine (20 % à 40 %). Par conséquent, les projets communaux présentent aussi l'avantage d'un point de vue budgétaire d'entrer relativement peu en concurrence avec l'archéologie programmée plus classique.

Enfin, dans un secteur d'activité encore fortement marqué par la précarité, ce modèle d'archéologie territoriale pourrait représenter un nouveau débouché professionnel pour les étudiants en archéologie. Ces projets communaux en territoire convène permettent actuellement, en plus du financement du budget de fonctionnement des opérations archéologiques (accueil, hébergement et restauration des étudiants, outillage, consommables, engins...) d'assurer un équivalent plein-temps à un archéologue indépendant, soit environ quarante-cinq semaines de travail par an, mais également de rémunérer l'ensemble des spécialistes, souvent recrutés parmi les étudiants de master ou en thèse et, dans la mesure du possible, les responsables de secteur. Notons aussi que cette activité professionnelle autorise une installation durable sur un territoire, de surcroît sans grand déplacement, et est donc compatible avec la vie de famille. À ce stade, l'activité paraît en voie de pérennisation d'autant que la demande locale ne semble pas se tarir avec un planning prévisionnel de charge déjà quasiment complet les deux prochaines années et de nouvelles demandes de présentation des projets communaux à des collectivités territoriales plus éloignées. Elle demeure néanmoins fragile puisque soumise, comme le reste de l'archéologie programmée, aux fluctuations des dotations publiques. Elle reste aussi tributaire du positionnement du service régional de l'Archéologie qui, dans le cas présent, a apporté jusqu'ici un soutien appuyé à la démarche.

Dans la perspective d'une exportation, sous des formes nécessairement adaptées, de ce modèle d'archéologie territoriale à d'autres secteurs géographiques, se posera alors la question des profils d'archéologues susceptibles d'opérer dans ce type de contexte. Au-delà de l'impératif d'un ancrage local, si la conduite de projets archéologiques dans un cadre territorial exige d'abord des compétences de responsable d'opération (expérience de terrain, gestion d'équipe, ingénierie), elle demande surtout une formation scientifique diachronique et pluridisciplinaire tournée vers l'archéologie du peuplement et des paysages, mais aussi des capacités de montage de projets et de médiation auprès du public. Ce profil semble

correspondre assez peu aux standards actuels de la formation proposée par les universités, avec un défaut de compétences techniques sur le terrain – déjà souligné par les acteurs de l'archéologie préventive qui peinent à recruter des responsables d'opération –, un relatif cloisonnement des périodes enseignées et une tendance à la spécialisation des étudiants. De même que dans le domaine de la santé, bien que s'agissant de spécialités essentielles, il n'est pas souhaitable de former autant de cardiologues ou de neurologues que de médecins généralistes, la discipline archéologique semble souffrir aujourd'hui d'un déficit d'archéologues de terrain polyvalents et rompus à la diachronie. Une réflexion en la matière sera sans doute à engager dans les années à venir entre tous les acteurs de la discipline.

Ce premier retour d'expérience sur les projets communaux d'Archéologie des territoires dans les Pyrénées centrales témoigne de l'engouement suscité localement par cette démarche de recherche participative, mais aussi de ses multiples intérêts pour la communauté scientifique et les différents services en lien avec l'archéologie. En effet, si l'intégration pleine et entière de tous les acteurs du territoire à ces projets communaux demeure bien imparfaite et reste souvent le fait d'initiatives individuelles, la multiplication de ces expériences collectives d'étude archéologique et de valorisation patrimoniale a permis, en plus d'un apport scientifique indéniable, de renforcer le lien entre les territoires et les acteurs de l'archéologie, mais aussi d'insuffler, à travers des réalisations concrètes, une réelle dynamique vertueuse à l'échelle du territoire qui ne demande aujourd'hui qu'à être structurée et pérennisée. Une trajectoire originale qui, depuis la construction empirique de projets archéologiques communaux jusqu'à l'émergence d'un modèle d'archéologie territoriale en milieu rural, ouvre désormais de nouvelles perspectives pour le développement d'une recherche archéologique plus horizontale, plus participative et mieux intégrée dans les territoires. Une forme d'archéologie en circuit court.

NOTES

1. Antichan-de-Frontignes (31), Ardiège (31), Argut-Des-sous (31), Aventignan (65), Cazaux-Debat (65), Chaum (31), Labarthe-Rivière (31), La Barthe-de-Neste (65), Malvezie (31), Montoussé (65), Montsérié (65), Sarp (65), Sauveterre-de-Comminges (31) et Valentine (31).
2. L'actualité des recherches et les actions de médiation liées aux projets communaux peuvent être suivies sur la page Facebook de l'association Archéologie des Pyrénées

- centrales : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100086129538600>
3. PCR « EAURIGINES : l'anthroposystème du bassin supérieur de la Garonne sur la longue durée » (dir. A. L. François et C. Venco, 2021-2024).
 4. PCR « Saint-Bertrand-de-Comminges/Valcabrère : entre ville et campagne. Archéologie d'un territoire de la Protohistoire à aujourd'hui » (dir. W. Van Andringa ; 2018-2026).
 5. PCR « FORTIPOLIS : nouvelles recherches sur les habitats fortifiés protohistoriques entre Garonne et Pyrénées » (dir. P. Gardes et T. Le Dreff ; 2016-2021).
 6. PCR « Les campagnes d'Aquitaine durant l'Antiquité, de la fin de l'âge du Fer à l'Antiquité tardive » (dir. L. Maurel et C. Petit-Aupert ; 2021-maintenant).
 7. Défi clé Sciences du passé « OCCUDUNUM. Oppidums et premières agglomérations d'Occitanie, de la révélation archéologique à la valorisation culturelle » (coord. P. Gardes et A. Beylier ; 2023-2025).
 8. Sur les trois cas de sites archéologiques situés jusqu'à présent sur des parcelles privées, deux ont pu être récupérés par les communes : Malvezie (rachat), Argut-Des-sous (procédure d'abandon manifeste et donation).
 9. Voir <https://grottesarcheologies.com/>
 10. À l'exception notable de la Société des études du Comminges, fondée en 1884, et sa *Revue du Comminges et des Pyrénées centrales* qui, dans la tradition des sociétés savantes, a su conserver un regard attentif aux découvertes archéologiques sur le territoire même dans les périodes d'étiage de la discipline.
 11. Nous adressons une pensée particulière pour D. Sarraute, maire de Malvezie (31), et B. Dumail, maire d'Antichan-de-Frontignes (31), qui sont pour beaucoup dans le développement des projets communaux sur le territoire.
 12. Nous pensons ici en particulier au PCR « EAURIGINES » (2021-2024 ; coord. A. L. François et C. Venco), sur les relations entre l'homme et son milieu dans le bassin supérieur de la Garonne, et au projet scientifique et culturel « Garonne Pyrénées » (2023-2025), développé en collaboration avec le PNR Comminges Barousse Pyrénées, la DREAL et le service Connaissance et Inventaire du patrimoine de la région Occitanie.
 13. DETR, par la sous-préfecture ; FAR, par le département des Hautes-Pyrénées ; FNADT ; plan Avenir Montagne ; programme « LEADER » (Liaison entre actions de développement de l'économie rurale), de l'Union européenne...

Clément VENCO
TRACES UMR 5608, Toulouse, France.
clement.venco@gmail.com

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CREISSEN T., VENCO C. (2023) – Les plaques en marbre ornées découvertes dans la chapelle Saint-Vincent de Gège à Sauveterre-de-Comminges : des dispositifs liturgiques carolingiens ?, *Archéologie du Midi médiéval*, 41, p. 141-150.
- SCHENCK-DAVID J.-L., VENCO C. (à paraître) – Les sanctuaires de la cité des Convènes (1^{er} s. apr. J.-C.-v^e s. apr. J.-C.). Archéologie et épigraphie : questions de topographie et d'espace », in *Lieux de culte en Gaule du Sud* (1^{er} s. av. J.-C.-v^e s. apr. J.-C.) et dans les provinces limitrophes, actes de colloque international (26-28 mai 2021), Montpellier, RAN.
- VAQUER J., VENCO C., PHILIBERT S. (2023) – La lame en silex rubané provençal du site de hauteur du mont Arès à Saint-Bertrand-de-Comminges (Haute Garonne), *Préhistoire du Sud-Ouest*, 1, p. 5-20.
- VENCO C. (2021a) – Les établissements perchés tardo-antiques en territoire convène. Premières données, *Archéologie du Midi médiéval*, 37-38, (2019-2020), p. 311-336.
- VENCO C. (2021b) – *La colline du Houcheton en Plaine de Rivière. L'occupation antique et les aménagements défensifs de la tour médiévale. Ardiège/Labarthe-Rivière (31)*, rapport de sondage, Toulouse, SRA Occitanie.
- VENCO C. (2021c) – *Le site de la chapelle Notre-Dame de Brissan de l'Antiquité à nos jours. Antichan-de-Frontignes (31)*, rapport de sondage, Toulouse, SRA Occitanie.
- VENCO C. (2022a) – *Les occupations en bordure de l'Ourse. Izaourt/Sarp (65)*, rapport de sondage, Toulouse, SRA Occitanie.
- VENCO C. (2022b) – *Le site de la chapelle Notre-Dame d'Esputs de la Protohistoire à nos jours. Chaum (31)*, rapport de sondage, Toulouse, SRA Occitanie.
- VENCO C. (2022c) – Dynamiques de peuplement de la Protohistoire au Moyen Âge. Données de prospection et de sondages sur le territoire convène, in J. Quéré et W. Van Andringa (dir.), *Archéologie au village. Une enquête en cours sur le territoire de Lugdunum des Convènes*, catalogue d'exposition, Saint-Bertrand-de-Comminges, musée des Olivétains, conseil départemental de la Haute-Garonne, p. 26-33.
- VENCO C. (2022d) – *Dynamique de peuplement en territoire convène, de la Protohistoire au Moyen Âge*, rapports de prospection thématique, Toulouse, SRA Occitanie.
- VENCO C. (2023a) – *Le castrum de Bouve à Malvezie (31). Un établissement du Moyen Âge central dans les Pyrénées commingeoises*, rapport de sondage, Toulouse, SRA Occitanie.
- VENCO C. (2023b) – *La chapelle Saint-Barthélemy et le hameau de Mour du Moyen Âge à l'époque moderne. La Barthe-de-Neste (65)*, rapport de sondage, Toulouse, SRA Occitanie.
- VENCO C. (2023c) – *Le camp de Bédât à Montoussé (65). Un enclos fossoyé de la fin du second âge du Fer en basse vallée de la Neste*, rapport de sondage, Toulouse, SRA Occitanie.
- VENCO C. (2023d) – *La colline du Houcheton en Plaine de Rivière. Un établissement de hauteur de la Protohistoire au Moyen Âge. Ardiège/Labarthe-Rivière (31)*, rapport d'étude Lidar, Toulouse, SRA Occitanie.
- VENCO C. (2023e) – *Dynamique de peuplement en territoire convène, de la Protohistoire au Moyen Âge*, rapport de prospection thématique, Toulouse, SRA Occitanie.
- VENCO C. (2024a) – *Les Pyrénées garonnaises du bassin des Frontignes à la Plaine de Rivière sur la longue durée. Dynamiques de peuplement en territoire convène de la Protohistoire aux alentours de l'an Mil*, thèse de doctorat, Toulouse, université Toulouse Jean-Jaurès.
- VENCO C. (2024b) – *L'ancienne église médiévale d'Argut-Des-sous (31)*, rapport de sondage, Toulouse, SRA Occitanie.
- VENCO C. (2024c) – *L'établissement de hauteur protohistorique du Mail de Lagarde à Cazaux-Debat (65)*, rapport de sondage, Toulouse, SRA Occitanie.
- VENCO C. (2024d) – *L'établissement de hauteur protohistorique du Bois de la Tigne à Aventignan (65)*, rapport de sondage, Toulouse, SRA Occitanie.
- VENCO C. (2024e) – *Le castrum du Houcheton à Ardiège/Labarthe-Rivière (31). Un établissement du Moyen Âge central dans les Pyrénées commingeoises*, rapport de sondage, Toulouse, SRA Occitanie.
- VENCO C. (2024f) – *Dynamique de peuplement en territoire convène, de la Protohistoire au Moyen Âge*, rapport de prospection thématique, Toulouse, SRA Occitanie.
- VENCO C., JARDIN A (2021) – *La colline du Cap des Pènes (Montsérié-65). Synthèse des connaissances et inventaire du mobilier archéologique*, rapport de chantier des collections, Toulouse, SRA Occitanie.
- VENCO C., JARDIN A (2022) – *Le site antique et médiéval d'Arnesp à Valentine (31). Inventaire du mobilier archéologique*, rapport de chantier des collections, Toulouse, SRA Occitanie.

